

## **RÈGLEMENT RCA15 210003**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

QUE lors de la séance ordinaire tenue le mardi 5 mai 2015, à 19 h, le conseil de l'arrondissement de Verdun a adopté le règlement suivant :

### **Règlement RCA15 210003**

**Règlement sur les subventions à la Société de développement commercial (SDC) Wellington (exercice financier 2015)**

QUE copie dudit règlement est déposée au secrétariat de l'arrondissement de Verdun situé au 4555 rue de Verdun, bureau 104, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance de 8 h 30 à 17 h du lundi au jeudi et de 8 h 30 à 12 h 30 le vendredi, et ce, sans interruption.

QUE ledit règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun, Québec  
ce 20 mai 2015

Caroline Fisette, OMA  
Directrice du bureau d'arrondissement et  
Secrétaire d'arrondissement